

Groupe de travail Formation Continue ODPE 23
Vendredi 18 mars 2022

Présents :

- Cécile DAUDONNET, CD23
- Cécile BONNET, Polaris Formations
- Nathalie ELION, DSDEN
- Anna GHITALLA, PEP23
- Sophie COUTURIER, CD23
- Laure MIGOT, CD23

Excusée

- Nathalie TEIXEIRA, MECS Bosgenet

Point sur le groupe travail

Le groupe de travail ne s'était pas réuni depuis le 20 octobre dernier, réunion au cours de laquelle la conférence annuelle avait été préparée.

Le programme de la conférence reste identique à celui qui était prévu pour le 21 janvier à l'exception d'une présentation de la nouvelle loi sur la Protection de l'Enfance par les représentants de l'ONPE.

Point sur la Recherche Formation Action

Un comité de pilotage va être constitué et se réunira le mardi 3 mai en présence de Mme Corbet afin d'engager les réflexions autour de la Recherche Formation Action.

Il sera composé :

- du Conseil Départemental (Cécile Daudonnet)
- des PEP 23 (Anna Ghitalla)
- de Polaris Formation (Cécile Bonnet)
- de l'ALEFPA (M. Devalois)
- de l'APAJH
- de l'AECJF

Le copil devra travailler sur la programmation de la RFA et co-construire la démarche autour d'un dénominateur commun : Le parcours développemental de l'enfant.

La participation à la RFA n'est pas conditionnée à la présence d'une structure dans le comité de pilotage. Il est possible d'élargir la participation à d'autres acteurs.

Nouvelle grille de recueil des formations réalisées et des besoins en formation

Dans le cadre de ses missions, l'ODPE doit réaliser un bilan annuel des formations continues délivrées dans le département et élaborer un programme pluri-annuel des besoins en formation de tous les professionnels concourant dans le département à la protection de l'enfance.

La grille réalisée par un groupe de travail de l'ONPE a été utilisée en 2021 par l'ODPE 23 pour collecter les informations auprès des partenaires. Très peu de retours ont été faits malgré une diffusion assez large (25 réponses pour 140 envois, le questionnaire a été ouvert 162 fois). Les remarques faites sur le questionnaire concernent la complexité des thèmes proposés qui ne correspondent pas forcément aux thématiques des formations proposées.

Le groupe décide de travailler sur une nouvelle grille de recueil des informations avec de nouvelles thématiques correspondant aux réalités de terrain.

5 nouveaux thèmes sont définis :

- Contexte réglementaire
- Dispositifs spécifiques ciblés
- Evolution des connaissances
- Outils méthodologiques et pratiques professionnelles
- Travail en réseau/ Partenariat / Inter-institutionnalité

Le document de présentation des besoins en formation exprimés en 2021 est retravaillé en fonction des nouveaux thèmes définis (cf. document joint).

Il est décidé d'utiliser ces thèmes pour la collecte d'information 2022 qui devrait être lancée début avril. Le nouveau questionnaire est joint à ce compte-rendu.